



LES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES DU HAVRE

L'évaluation et le suivi des emplois directement liés aux activités maritimes et portuaires sont le fruit d'une collaboration régulière entre le Port Autonome du Havre, l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine et l'INSEE de Haute-Normandie.

Les activités portuaires sont présentes aussi bien sur le « territoire portuaire » que sur une grande partie de la zone d'emploi. Par ailleurs, les activités présentes sur le « territoire portuaire » et sur l'interface ville-port sont aussi bien liées au port qu'à l'industrie et aux divers services associés.

La présente étude comporte deux angles d'observation. Il s'agit de mesurer les emplois directement liés aux activités maritimes et portuaires dans la zone d'emploi du Havre. Il s'agit également de décrire les logiques d'implantation auxquelles obéissent les différentes activités portuaires dans le temps et de préciser leur part, rapportée à l'ensemble des activités implantées sur le territoire portuaire et à l'interface ville-port.

L'étude s'intéresse par ailleurs à la mesure de la taxe professionnelle, autre impact économique des activités présentes sur le territoire portuaire.

L'ACTIVITÉ PORTUAIRE

Une croissance portée par les conteneurs

Sixième port européen et deuxième port français pour le tonnage total, le port du Havre est le premier port français pour le commerce extérieur, dont l'essentiel est effectué par voie maritime. Il est, en particulier, l'entrée maritime principale du bassin parisien qui concentre 41 % du PIB français. Ses qualités nautiques lui ont permis de développer un espace industriel majeur grâce aux importations énergétiques. Elles jouent aujourd'hui en faveur de son rayonnement pour le trafic des conteneurs dont la taille des navires tend à rejoindre celle des grands vraquiers.

Premier port français pour les conteneurs, le port du Havre réalise dans ce domaine 63% du trafic des ports français en 2007.

Entre 2000 et 2007, le trafic de conteneurs a progressé au rythme annuel moyen de 10 %. C'est bien cette composante de l'activité portuaire qui dynamise l'ensemble de l'activité économique de la région havraise, par les investissements qu'elle suscite et les emplois générés. Sur la même période, les quantités de produits énergétiques (produits pétroliers, gaz et charbon) se sont révélées remarquablement stables.

TRAFIC DU PORT DU HAVRE

	2000	2005	2006	2007
Produits énergétiques	46,1	46,8	47,5	46,4
Conteneurs	13,8	21,0	21,1	26,4
Autres marchandises	8,1	4,8	5,9	6,6
Total	68,0	75,6	74,5	79,4
Nombre d'escales*	7 333	7 000	6 200	6 630
Nombre de passagers	862 000	823 000	383 000	433 000

Source : Port autonome du Havre
* y compris ferries

Unités : million de tonnes, nombre

En 2006, la restructuration des relations ferrées transmanche se traduit par une diminution du nombre de passagers transportés. Sa reprise en 2007 provient, en plus du développement des escales de navires de croisières, d'une nouvelle ligne établie en haute saison sur Newhaven, en complément des rotations quotidiennes sur Portsmouth.

En termes de desserte, le mode fluvial confirme sa progression régulière, de sorte qu'il assure environ 20 % des pré et post acheminements de la région parisienne. Le mode ferroviaire, en recul ces dernières années, a amorcé une reprise durable avec l'ouverture à la concurrence des services de fret et la multiplication des destinations desservies.

Pour assurer le développement des conteneurs, le port du Havre a engagé l'extension portuaire Port 2000 permettant de tripler la capacité de traitement (2 MEVP à 6 MEVP), en doublant le linéaire de quai qui leur est dédié (4,4 km à 8,6 km).

Les investissements de Port 2000 s'élèvent à plus de 1 milliard d'euros pour la première étape. Ils sont réalisés avec le concours de nombreux partenaires : publics pour la réalisation des infrastructures, des dessertes terrestres et des mesures environnementales, et privés pour l'équi-

pement et l'exploitation des terminaux. Les trois plus grands armements mondiaux (Maersk, MSC, CMA-CGM) sont impliqués en association avec les opérateurs de manutention dans l'exploitation des terminaux. Les deux premiers terminaux de 700 mètres de quai chacun, Terminal de France et Terminal Porte Océane, ont été mis en service respectivement en avril 2006 et novembre 2007. Entre 2006 et 2007, le trafic des conteneurs a progressé de 25 % pour atteindre 2,6 MEVP.

Les études relatives aux programmes et aux travaux d'aménagement du port à l'horizon 2020 sont déjà engagées. Le port devra notamment développer les modes ferroviaires et fluviaux de desserte et assurer la fluidité interne à la zone industrialo-portuaire. Il devra également aménager le territoire portuaire dans une logique de développement durable pour pouvoir concilier la forte croissance des trafics avec la rareté des espaces.

Outre les travaux d'achèvement en cours de Port 2000, sont inscrites, dans le Contrat de Projet Etat - Région 2007-2013, les études et les premières étapes de réalisation des futurs grands aménagements structurants : le prolongement du Grand Canal du Havre, une 2^e écluse maritime, de nouveaux terminaux à conteneurs ■

LES EMPLOIS MARITIMES ET PORTUAIRES

Les fonctions maritimes et portuaires dynamisent le développement économique de la zone d'emploi

La zone d'emploi du Havre est, après la zone d'emploi de Rouen, la deuxième zone économique la plus importante de Haute-Normandie. En 2006, elle compte 143 730 emplois dont 135 540 salariés. La tertiarisation des activités économiques est forte dans cette zone d'emploi, où 70 % des emplois appartiennent aux secteurs des services ou du commerce. Son tissu économique se densifie grâce aux nouvelles entreprises. En 2006, 875 porteurs de projet ont choisi de s'y installer, soit 17 % des nouvelles entreprises haut-normandes. Construction, commerce de détail et services aux entreprises sont les secteurs d'activité les plus attractifs pour les jeunes entreprises. Le dynamisme de la zone d'emploi du Havre se lit également dans le fonctionnement du marché du travail : sa fluidité (mesurée par les taux d'embauches et de départs de salariés au sein des établissements) est plus importante que celle observée au niveau régional.

Alors que les emplois reculent dans l'industrie et le commerce, les services marchands se développent et re-

présentent 47 500 emplois en 2006. Entre 2000 et 2006, le nombre de salariés dans ces activités progresse de 14 %, soit 5 800 emplois supplémentaires. Les activités financières, l'immobilier, le transport et les services aux entreprises sont les activités tertiaires les plus dynamiques. Le secteur du transport est particulièrement développé et représente 12 % de l'emploi salarié dans la zone d'emploi du Havre, soit une part deux fois plus importante que dans l'économie régionale. Une partie de cette activité de transport est directement liée à la présence du port et à l'activité logistique qui en découle.

Les activités maritimes et portuaires mobilisent directement 16 370 emplois salariés

En 2006, 570 établissements employeurs dont l'activité principale dépend directement des établissements

portuaires ont été recensés. Ils emploient 16 370 salariés en 2006, soit 12 % de l'emploi salarié de la zone d'emploi. Leur rôle moteur dans le développement économique peut être apprécié au regard du nombre d'emplois générés. Entre 2000 et 2006, les créations d'emplois au sein des activités maritimes et portuaires représentent 30 % des emplois créés dans les services marchands de la zone d'emploi du Havre. Le nombre de salariés au sein des établissements ayant une activité maritime ou portuaire a progressé de 11,6 % entre 2000 et 2006, ce qui représente 1 700 emplois supplémentaires. Au cours de cette période, les emplois maritimes et portuaires se développent à un rythme annuel de 1,9 %, bien supérieur à ceux mesurés dans la zone d'emploi du Havre (+ 0,7 %) et en Haute-Normandie (+ 0,3 %). Au sein des différen-

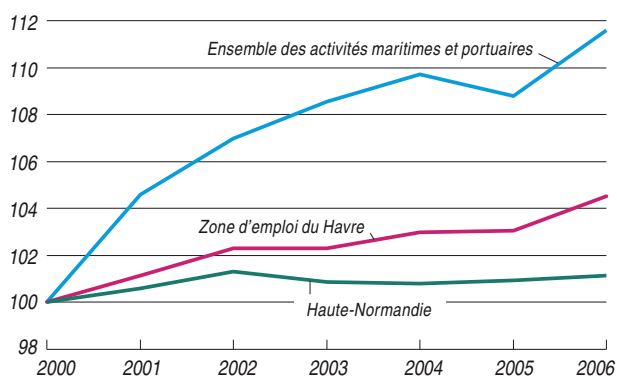
tes activités maritimes et portuaires, 90 % des nouveaux emplois ont été créés dans la manutention (+ 540 emplois créés), l'entreposage (+ 490), le transport routier (+ 450), le transit et le négoce (+ 270). Les effectifs des armements et agents maritimes, des douanes, du Port Autonome, des autres services portuaires et du pilotage-remorquage-lamanage sont stables. En revanche, la réparation navale et les transports ferroviaires perdent des salariés.

80 % des emplois concentrés dans six activités

Les activités portuaires regroupent diverses fonctions de service au navire et à la marchandise et de gestion des flux d'informations commerciales et administratives. Elles peuvent être décrites en une quinzaine de familles de métiers. Les six premières d'entre-elles concentrent 80 % des emplois salariés.

Avec 3 100 postes de travail répartis au sein de 80 établissements, l'entreposage est le métier portuaire le plus important en termes d'effectifs. Il représente près d'un emploi sur cinq. Il comprend le stockage de produits pétroliers, chimiques, alimentaires et conteneurisés. Avec 15 % des effectifs portuaires, les transports routiers mobilisent 2 400 emplois salariés répartis au sein de 115 établissements. Cette activité permet le pré et le post-acheminement des marchandises entre le port et son proche marché terrestre. A la faveur de la montée en puissance des modes de transports alternatifs à la route, le mode

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2000 ET 2006



Source : INSEE ; URSSAF et estimations d'emploi

Unité : indice base 100 en 2000

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR ACTIVITÉ ENTRE 2000 ET 2006

	2000	2005	2006	Évolutions de 2000 à 2006		Contribution à l'évolution 2000-2006	Part de l'emploi (en 2006)
				Nombre	%		
Entreposage	2 601	2 983	3 091	490	18,8	28,8	18,9
Transport routier	1 971	2 347	2 420	449	22,8	26,4	14,8
Manutention	1 779	2 112	2 319	540	30,4	31,7	14,2
Armement, consignataires et agents maritimes	1 932	2 028	1 998	66	3,4	3,9	12,2
Port autonome	1 437	1 510	1 493	56	3,9	3,3	9,1
Transit et négoce	1 186	1 411	1 454	268	22,6	15,7	8,9
Assurances, expertises, inspections et contrôles techniques	442	527	555	113	25,6	6,6	3,4
Pilotage, remorquage, lamanage	519	507	510	- 9	- 1,7	- 0,5	3,1
Douanes	434	449	470	36	8,3	2,1	2,9
Réparation, dépôt, négoce de conteneurs	453	452	450	- 3	- 0,7	- 0,2	2,7
Transport fluvial	237	319	382	145	61,2	8,5	2,3
Transport par chemin de fer	462	297	260	- 202	- 43,7	- 11,9	1,6
Réparation navale	444	179	177	- 267	- 60,1	- 15,7	1,1
Transport par conduite	17	19	21	4	23,5	0,2	0,1
Autres services portuaires	758	820	774	16	2,1	0,9	4,7
Ensemble des activités maritimes et portuaires	14 672	15 960	16 374	1 702	11,6	100,0	100,0
Zone d'emploi du Havre (emploi salarié total)	129 655	133 605	135 540	5 885	4,5		
Seine-Maritime (emploi salarié total)	459 606	465 644	470 709	11 103	2,4		
Haute-Normandie (emploi salarié total)	642 165	648 175	653 287	11 122	1,7		

Sources : INSEE - URSSAF - Port autonome - AURH

Unités : nombre, %

LES EMPLOIS LIÉS AUX CONTENEURS

Les conteneurs, pour lesquels le premier terminal au Havre a été créé en 1967, sont des unités intermodales. Ils contiennent désormais la quasi totalité du commerce international maritime transporté, à l'exception des vracs industriels et énergétiques, des vracs agroalimentaires et des voitures neuves.

Ce sont des « boîtes » de dimension standardisées (longueur 20 pieds ou 40 pieds), communément dénombrées en « équivalent vingt pieds » EVP, qui sont transportées sur des navires dont la capacité maximale ne cesse d'augmenter (4 000 EVP en 1988, 7 000 EVP en 1996, 13 500 EVP en 2007).

En 2006, le trafic des conteneurs représente 29 % du trafic portuaire du Havre exprimé en tonnage. Les établissements dont l'activité principale est liée au trafic des conteneurs totalisent, avec 11 900 salariés, 72 % des emplois liés aux activités maritimes et portuaires.

Entre 2000 et 2006, l'évolution du trafic conteneur (+ 46 % en EVP) a engendré une croissance des effectifs salariés de 2 100 personnes (+ 22 %) avec des progressions de 34 % pour la manutention, et de l'ordre de 25 % pour le transit, la logistique et les transports.

Activités	Effectifs salariés 2006
Entreposage et distribution	2 400
Transports	2 400
Manutention	2 200
Agences maritimes	1 600
Transit	1 400
Autres	1 900
Total	11 900

Sources : INSEE - PAH Unité : nombre

opérations commerciales et administratives nécessaires à l'accueil du navire et de ses marchandises. Avec 1 500 salariés, le Port Autonome du Havre reste le premier établissement employeur des activités portuaires et maritimes. Il est notamment responsable de l'exploitation des installations portuaires et de la gestion du domaine public maritime. Les transitaires, avec 1 450 salariés, sont des intermédiaires du commerce extérieur. Ils agissent pour le compte des expéditeurs ou destinataires de la marchandise. Leur nombre est en forte progression entre 2000 et 2006.

fluvial attire de nouveaux opérateurs : dans cette activité, l'emploi progresse en moyenne au rythme soutenu de 8 % l'an entre 2000 et 2006 et de 12 % l'an au cours des deux dernières années.

Le secteur de la manutention représente 2 300 emplois. Les manutentionnaires assurent le transfert des marchandises entre le navire, le quai, les zones portuaires proches et les autres moyens de transport. Dans cette activité, l'emploi est concentré autour de 3 grands opérateurs conteneurs qui, tous établissements confondus, emploient environ 90 % des effectifs de la manutention.

Les armements, propriétaires des navires et leurs représentants locaux que sont les agents maritimes et consignataires, emploient près de 2 000 salariés. Ils assurent toutes les

Des emplois majoritairement occupés par des hommes mais les femmes de plus en plus présentes

Les emplois des activités maritimes et portuaires sont très majoritairement occupés par des hommes. Leur proportion atteint 72 % alors qu'elle est de 60 % dans l'emploi salarié total de la zone d'emploi du Havre. Pourtant, la féminisation des emplois portuaires progresse avec la tertiarisation des activités. Cette évolution est néanmoins moins sensible dans les activités maritimes et portuaires que dans l'ensemble de la zone d'emploi du Havre.

Les activités les plus féminisées sont l'armement, les consignataires et agents maritimes et le transit et le

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005 PAR ACTIVITÉ, SEXE ET ÂGE

	Sexe		Tranches d'âge			
	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 65 ans
Entreposage	68,6	31,4	20,1	30,9	28,8	20,2
Transport routier	83,9	16,1	18,5	32,2	31,4	17,9
Manutention	95,1	4,9	34,0	22,9	25,3	17,8
Armements, consignataires et agents maritimes	41,6	58,4	23,1	32,6	26,3	18,0
Port autonome	81,3	18,7	17,4	22,0	31,5	29,2
Transit et négoce	45,7	54,3	21,2	30,3	32,6	15,8
Assurances, expertises, inspections et contrôles techniques	56,0	44,0	20,3	26,2	24,5	29,0
Pilotage, remorquage, lamanage	96,1	3,9	3,2	21,4	39,1	36,4
Réparation, dépôt, négoce de conteneurs	82,6	17,4	15,5	29,5	34,3	20,8
Transport fluvial	88,3	11,7	30,8	15,0	26,3	27,8
Réparation navale	92,1	7,9	15,8	21,8	31,5	30,9
Autres services portuaires	65,0	35,0	25,4	31,8	22,1	20,6
Ensemble des activités maritimes et portuaires	72,2	27,8	22,0	28,2	29,0	20,8
Zone d'emploi du Havre (emploi salarié total)	59,4	40,6	22,7	27,1	27,6	22,6

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales 2005

Les pourcentages étant arrondis à la 1ère décimale, leur somme pour une activité n'est pas toujours strictement égale à 100 %.

Unité : %

négoce. Les femmes y occupent au moins un emploi sur deux. Elles sont également très présentes dans les assurances, l'expertise, l'inspection et le contrôle technique, les services portuaires et l'entreposage. La réparation navale, la manutention et le pilotage-lamanage-remorquage sont des métiers presque exclusivement masculins : moins de 5 % des postes y sont occupés par des femmes.

Tendance au rajeunissement de quelques activités portuaires

La moitié des actifs travaillant en 2005 au sein des établissements maritimes et portuaires est âgée de moins de 40 ans (50,2 %). En 2001, ils étaient moins d'un salarié sur deux (48,9 %) dans cette tranche d'âge, ce qui traduit un relatif rajeunissement de la main-d'œuvre employée par ces établissements. Les activités ayant le plus recruté de nouveaux salariés au cours des quatre dernières années disposent d'une main-d'œuvre plus jeune. C'est particulièrement le cas de la manutention et du transport fluvial dont le tiers des salariés a moins de 30 ans.

tiers, comme le pilotage-remorquage-lamanage, dont 36 % des salariés ont plus de 50 ans.

Des activités qui recourent davantage aux cadres et aux ouvriers qualifiés

La structure des qualifications dans les activités maritimes et portuaires diffère nettement de celle de la zone d'emploi du Havre. Les ouvriers y sont plus représentés (41 % contre 34 % dans la zone d'emploi) et ils sont surtout plus qualifiés. Dans la majorité des métiers portuaires, au moins 90 % des ouvriers sont qualifiés, cette proportion étant de 70 % dans l'ensemble de la zone d'emploi. Cela se vérifie surtout dans la manutention, le transport routier et le pilotage-remorquage-lamanage.

La proportion de cadres ou de chefs d'entreprises est nettement plus élevée dans les activités maritimes et portuaires que dans la zone d'emploi du Havre. Un quart des salariés travaillant dans les assurances, expertises, contrôles techniques ou chez les armements, consignataires et agents maritimes sont des cadres. Au sein des activités maritimes et portuaires, 20 % des postes salariés sont oc-

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005 PAR ACTIVITÉ ET CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	Cadres et chefs d'entreprises	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Apprentis
Entreposage	10,3	20,2	25,2	36,6	7,5	0,2
Transport routier	5,8	7,3	11,7	72,5	2,1	0,6
Manutention	14,0	15,1	4,4	65,5	0,8	0,2
Armements, consignataires et agents maritimes	23,5	33,1	37,3	5,4	0,6	0,1
Port autonome	17,8	22,4	16,7	40,5	1,9	0,7
Transit et négoce	16,2	27,3	45,0	8,2	3,0	0,2
Assurances, expertises, inspections et contrôles techniques	26,8	38,7	23,2	4,8	6,3	0,2
Pilotage, remorquage, lamanage	47,8	7,8	2,4	41,5	0,5	0,0
Réparation, dépôt, négoce de conteneurs	8,0	11,1	13,5	58,2	7,2	1,9
Transport fluvial	14,7	8,7	7,2	61,1	2,7	5,7
Réparation navale	7,3	21,8	6,1	52,1	8,5	4,2
Autres services portuaires	18,3	20,6	24,8	29,4	6,6	0,3
Ensemble des activités maritimes et portuaires	15,2	19,8	20,6	40,6	3,3	0,5
Zone d'emploi du Havre (emploi salarié total)	9,7	23,7	31,8	23,6	9,8	1,6

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales 2005

Les pourcentages étant arrondis à la 1ère décimale, leur somme pour une activité n'est pas toujours strictement égale à 100 %.

Unité : %

Par rapport à l'année 2001, la proportion de salariés de moins de 30 ans diminue dans les secteurs des armements, des consignataires, des agents maritimes, de la réparation, du dépôt et du négoce des conteneurs. Dans ces activités, la proportion de salariés de plus de 50 ans augmente mais ne représente encore que le cinquième des effectifs.

Dans la réparation navale et au Port Autonome, un timide rajeunissement des effectifs est amorcé. Cependant, les plus de cinquante ans y représentent 30 % des salariés, soit une proportion deux fois plus importante que les moins de trente ans.

Le vieillissement des effectifs concerne d'autres mé-

cupés par des employés alors qu'ils représentent 31 % des salariés dans la zone d'emploi du Havre. Dans le transit et le négoce, près d'un poste sur deux est tenu par un employé.

Les actifs font le choix de la proximité

La très forte majorité des salariés des établissements maritimes et portuaires (94 %) réside en Haute-Normandie et 85 % d'entre eux habitent dans la zone d'emploi du Havre. Un salarié sur deux réside au sein même

de la commune du Havre et 20 % dans une des dix communes voisines, principalement à Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur et Sainte-Adresse. Les salariés sont de plus en plus nombreux à s'installer sur la rive sud de la Seine, même si ce mouvement est encore modeste. Ils sont environ 330 à résider dans l'Eure, principalement

dans les communes situées aux débouchés immédiats du pont de Normandie. Environ 200 salariés résident dans le Calvados, dont la moitié à Honfleur et ses communes environnantes ■

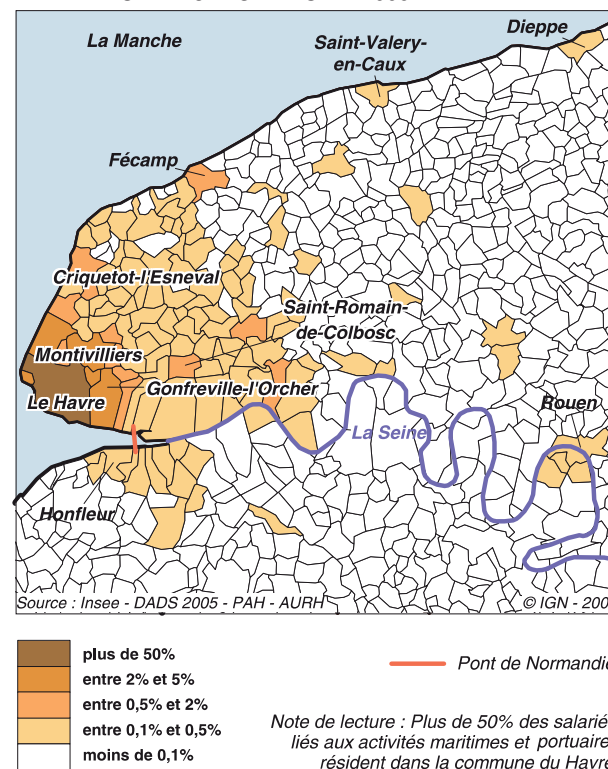
LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005

	Part des salariés des activités maritimes et portuaires
Zone d'emploi du Havre	85,3
Zone d'emploi de Lillebonne	2,5
Zone d'emploi de Rouen	2,5
Zone d'emploi de Fécamp	1,8
Zone d'emploi de Pont-Audemer	1,1
Zone d'emploi de Dieppe	0,3
Autres zones d'emploi de Haute-Normandie	0,7
Bretagne	0,6
Basse-Normandie	1,4
Ile-de-France	1,0
Nord-Pas-de-Calais	1,0
Autres régions	1,8
Cantons de :	
Le Havre (9 cantons)	52,8
Montivilliers	11,6
Gonfreville-l'Orcher	6,4
Saint-Romain-de-Colbosc	5,3
Criquetot-l'Esneval	3,6
Goderville	2,3

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales

Unité : %

LIEUX DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS DES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES EN 2005



LOCALISATION DES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES DANS LA ZONE D'EMPLOI DU HAVRE

Des logiques et dynamiques de localisation en cours sur le territoire

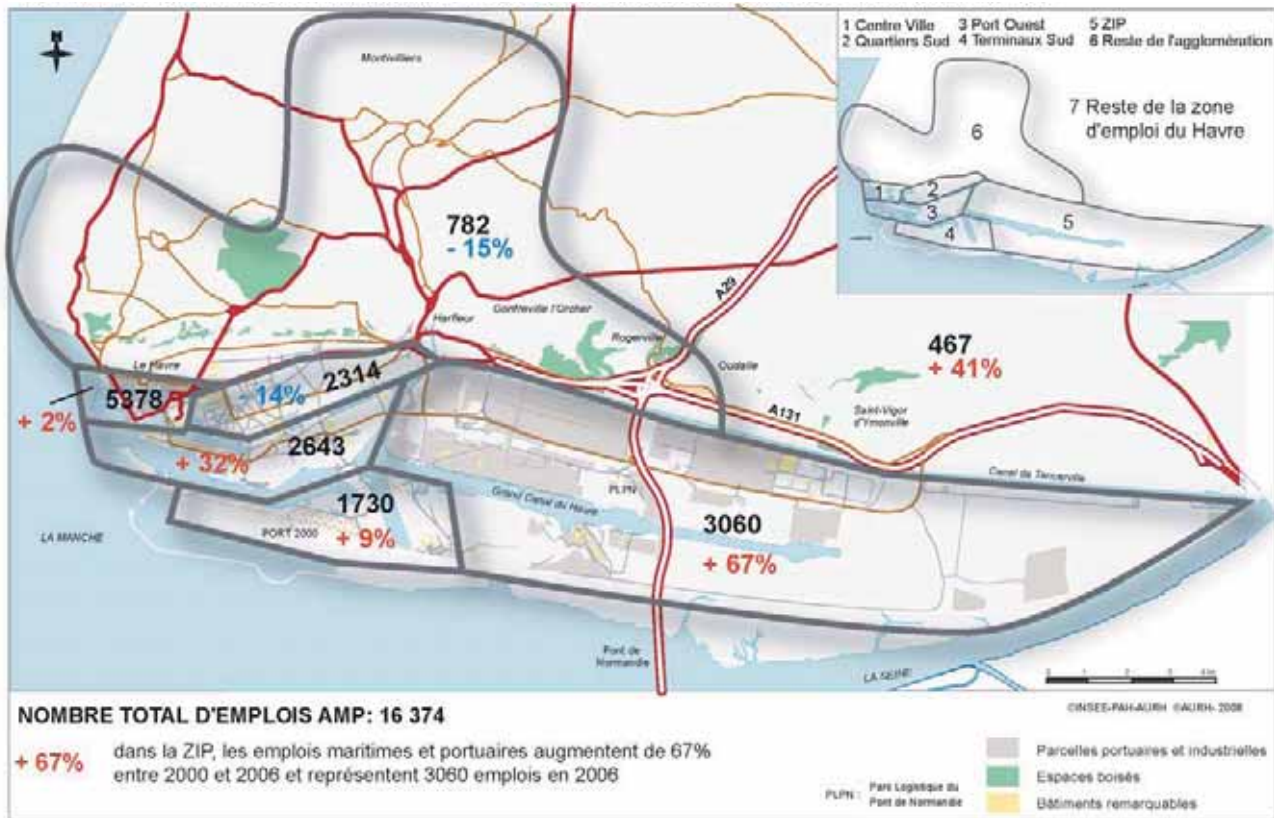
Les adaptations du port se ressentent dans l'organisation spatiale des activités maritimes et portuaires de la zone d'emploi du Havre : des logiques d'implantation nouvelles se juxtaposent aux localisations héritées de l'histoire portuaire.

Une localisation centrale et urbaine

L'agglomération et la Zone Industrielle et Portuaire (ZIP) regroupent la quasi-totalité (97 %) des emplois maritimes et portuaires de la zone d'emploi du Havre en 2006.

La ville du Havre (Centre-ville, Quartiers Sud, Port Ouest, Terminaux Sud) accueille 74 % des emplois maritimes et portuaires. Si la localisation de ces emplois est encore essentiellement centralisée et urbaine, la part du centre-ville et des quartiers sud dans l'activité maritime et portuaire a baissé entre 2000 et 2006 (54,5 % à 47 %), malgré une légère augmentation des emplois des activités maritimes et portuaires (AMP) en centre-ville. Par ailleurs, Port Ouest et Terminaux Sud - où se localisent les terminaux et hangars du Port Autonome du Havre (PAH) - représentent désormais 26,7 % des emplois maritimes et portuaires. Le poids de ces emplois dans les

**LES EMPLOIS DANS LES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES (AMP) EN 2006
SELON LES TERRITOIRES PORTUAIRES**



Le zonage établi pour restituer l'information statistique sur l'emploi traduit l'évolution historique des emprises portuaires du port historique aux terminaux portuaires de Port 2000. Ce découpage en sept zones est précisé dans la légende de la carte ci-dessus.

Quartiers Sud s'est affaibli entre 2000 et 2006 ; à la même période ceux du Port Ouest et de la ZIP ont fortement augmenté.

Certaines activités maritimes et portuaires ont quitté les Quartiers Sud pour s'implanter dans un contexte moins urbain et mieux adapté à leur activité. C'est le cas de l'entreposage : cette activité a quitté les bâtiments historiques (docks,...) des Quartiers Sud pour des parcs logistiques dédiés sur la ZIP.

La ZIP concentre 19 % des emplois des activités maritimes et portuaires. La progression des AMP sur la ZIP est liée à la fois à des transferts d'activité et à la

croissance du trafic conteneurs. Ces emplois se localisent avant tout sur trois sites : le Parc du Hode, le Parc Logistique du Pont de Normandie et les terminaux portuaires.

Les activités maritimes et portuaires se répartissent en fonction des évolutions portuaires, des types de locaux utilisés et des variations spatiales du marché de l'immobilier d'entreprise. Les évolutions spatiales de l'emploi résultent des transferts d'entreprises entre les espaces économiques de la zone d'emploi du Havre et des dynamiques propres aux différents métiers.

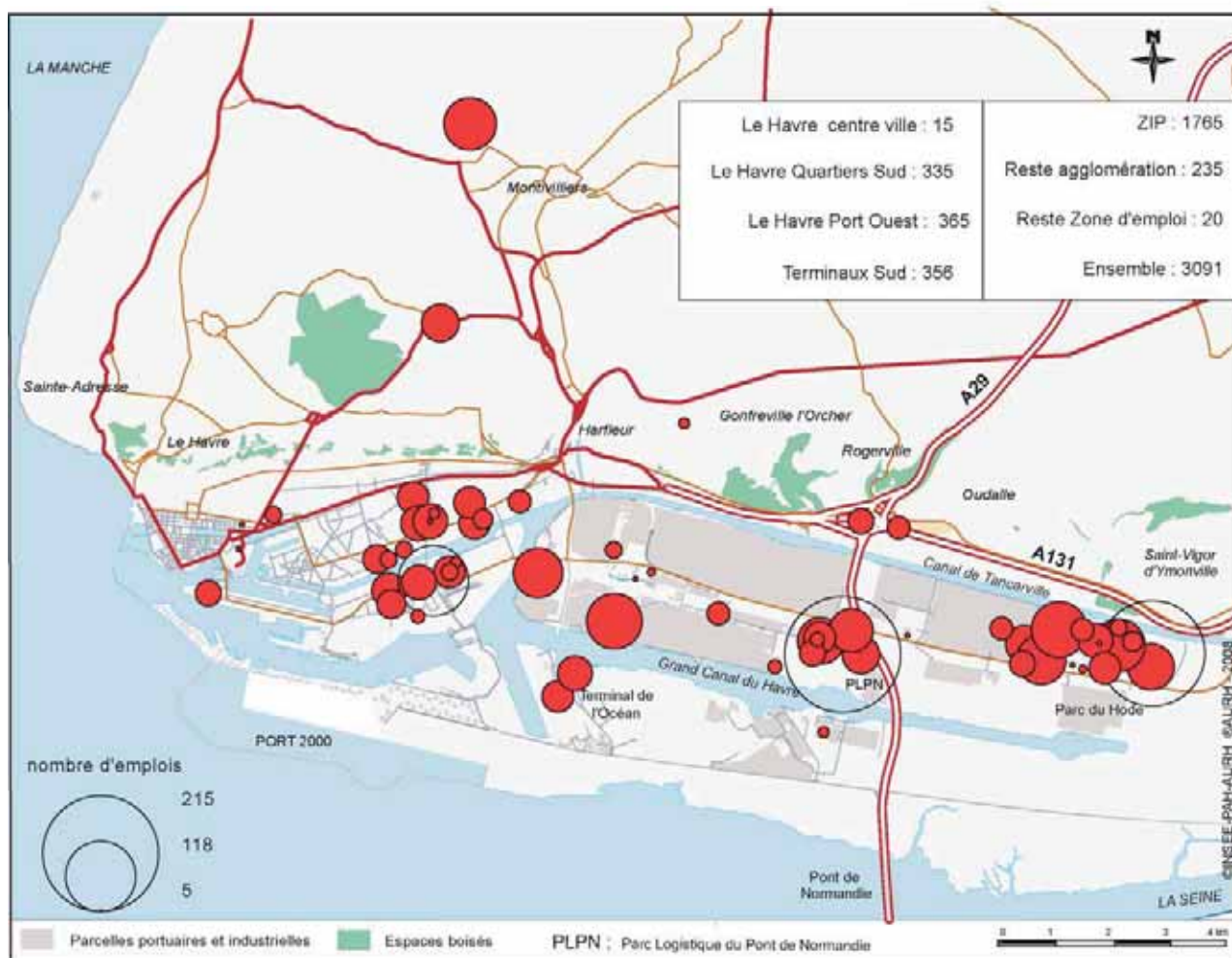
RÉPARTITION DES EMPLOIS DES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE

Zone géographique	2000	2006	Évolution 2000-2006		Part dans les activités maritimes et portuaires (%)	
			%	nombre	2000	2006
Centre-ville	5 293	5 378	1,6	85	36,1	32,8
Reste de l'agglomération	924	782	- 15,4	- 142	6,3	4,8
Quartiers Sud	2 696	2 314	- 14,2	- 382	18,4	14,1
Port Ouest	2 005	2 643	31,8	638	13,7	16,1
Terminaux Sud	1 590	1 730	8,8	140	10,8	10,6
Zone industrielle portuaire (ZIP)	1 834	3 060	66,8	1 226	12,5	18,7
Reste de la zone d'emploi	330	467	41,5	137	2,2	2,9
Total zone d'emploi du Havre	14 672	16 374	11,6	1 702	100,0	100,0

Sources : INSEE - PAH - AURH

Unités : emploi, %

LES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES : L'ENTREPOSAGE



NB : le stockage de vracs liquides ne figure pas sur la carte "entreposage".

L'entreposage dans la ZIP où l'espace est partagé avec l'industrie

L'activité d'entreposage est surtout présente dans la ZIP (57 % des emplois de l'entreposage), lieu des disponibilités foncières pour la logistique portuaire et lieu des entrepôts modernes de nouvelle génération adaptés aux besoins de l'activité logistique. Les Quartiers Sud et le Port Ouest (22 % des emplois dans l'entreposage) disposent d'un parc d'activités et de locaux plus hétérogènes avec notamment quelques bâtiments datant du début du XXème siècle.

L'activité d'entreposage s'est restreinte dans ces deux zones qui totalisaient 940 emplois en 2000 et 700 emplois en 2006. Parallèlement, les emplois dans l'entreposage ont nettement progressé (+ 65 %) sur les zones de la ZIP et des Terminaux Sud (2 120 emplois en 2006 contre 1 290 en 2000).

Le transport sur les lieux de rupture de charge et les axes de desserte

L'activité de transport routier a progressé entre 2000 et 2006 et a enregistré ses plus fortes progressions sur la ZIP (+ 73 %) et le Port Ouest.

En 2006, la ZIP représente 27 % des emplois dans le transport routier, les Quartiers Sud en représentent 24 %. On note une certaine dissémination géographique des emplois et entreprises spécifiques à ce métier sur l'ensemble de la zone d'emploi du Havre. Cette activité se localise avant tout dans une optique d'accès rapide aux terminaux, le long des axes routiers et autoroutiers.

L'administration et la gestion en centre-ville

Les emplois des armements et agents maritimes se regroupent à 80 % en centre-ville du Havre. Ces dernières années les compagnies maritimes ont adopté une stra-

tégie de valorisation de leur siège social. Certaines ont privilégié une localisation plus centrale et valorisante à l'interface de la ville et du port et à proximité des gares (ferroviaire et routière).

Cette concentration spatiale s'est opérée compte tenu de la qualité nouvelle de l'offre immobilière. L'exemple le plus significatif est l'immeuble Le Colbert situé sur le « Triangle des gares » qui s'est rempli, durant les années 2005 et 2006, pour moitié d'agences maritimes et d'armements étrangers.

L'activité des transitaires repose en grande partie sur des établissements de petites tailles et se situe dans les bureaux du centre-ville du Havre (46 % des transitaires) et dans les Quartiers Sud (26 %). La ZIP localise 13 % de l'emploi des transitaires ; il s'agit dans ce cadre de bureaux associés à des entrepôts.

Un poids plus important de l'emploi maritime et portuaire sur la ZIP et un renforcement de certaines fonctions productives dans les Quartiers Sud

L'emploi maritime et portuaire représente 66 % des emplois du Port Ouest. L'augmentation entre 2000 et 2006 des emplois maritimes et portuaires (+ 32 %) de ce secteur est due à une forte augmentation des emplois de quatre catégories de métiers : transport fluvial, transport routier, manutention et entreposage. Cette hausse des emplois maritimes et portuaires et la baisse des emplois dans

l'industrie (transfert d'établissements notamment) expliquent la spécialisation portuaire croissante constatée sur cette zone.

L'augmentation des emplois dans les Terminaux Sud et le Port Ouest (dans la manutention et l'entreposage) est due aux besoins de main-d'œuvre liés à l'augmentation du trafic des conteneurs.

La ZIP a enregistré entre 2000 et 2006 une forte hausse des emplois maritimes et portuaires (+ 67 %). En 2006, ces activités représentent 17 % de l'emploi salarié marchand (10 % en 2000). Ce poids renforcé des AMP sur la ZIP est le fait d'un renforcement de l'activité d'entreposage (+ 76 %) et du transport routier (+ 73 %). Ces évolutions s'expliquent par le transfert des Quartiers Sud vers la ZIP d'activités d'entreposage et des créations *ex-nihilo* liées aux stratégies de grands groupes logistiques accompagnant l'ouverture des postes à quai de Port 2000.

Malgré cette place grandissante des activités maritimes et portuaires, l'emploi salarié marchand a peu évolué sur la ZIP entre 2000 et 2006. En effet, sur cette période, la ZIP a perdu des emplois dans le secteur industriel (transferts d'activités pour d'autres localisations sur l'agglomération havraise et diminution d'emplois dans la filière automobile).

En 2006 l'emploi maritime et portuaire représente 24 % de l'emploi salarié marchand dans les Quartiers Sud : les postes les mieux représentés sont le transport routier (25 % des AMP des Quartiers Sud), les transitaires (16 % des AMP des Quartiers Sud) et l'entreposage (14,5 % des AMP des Quartiers Sud).

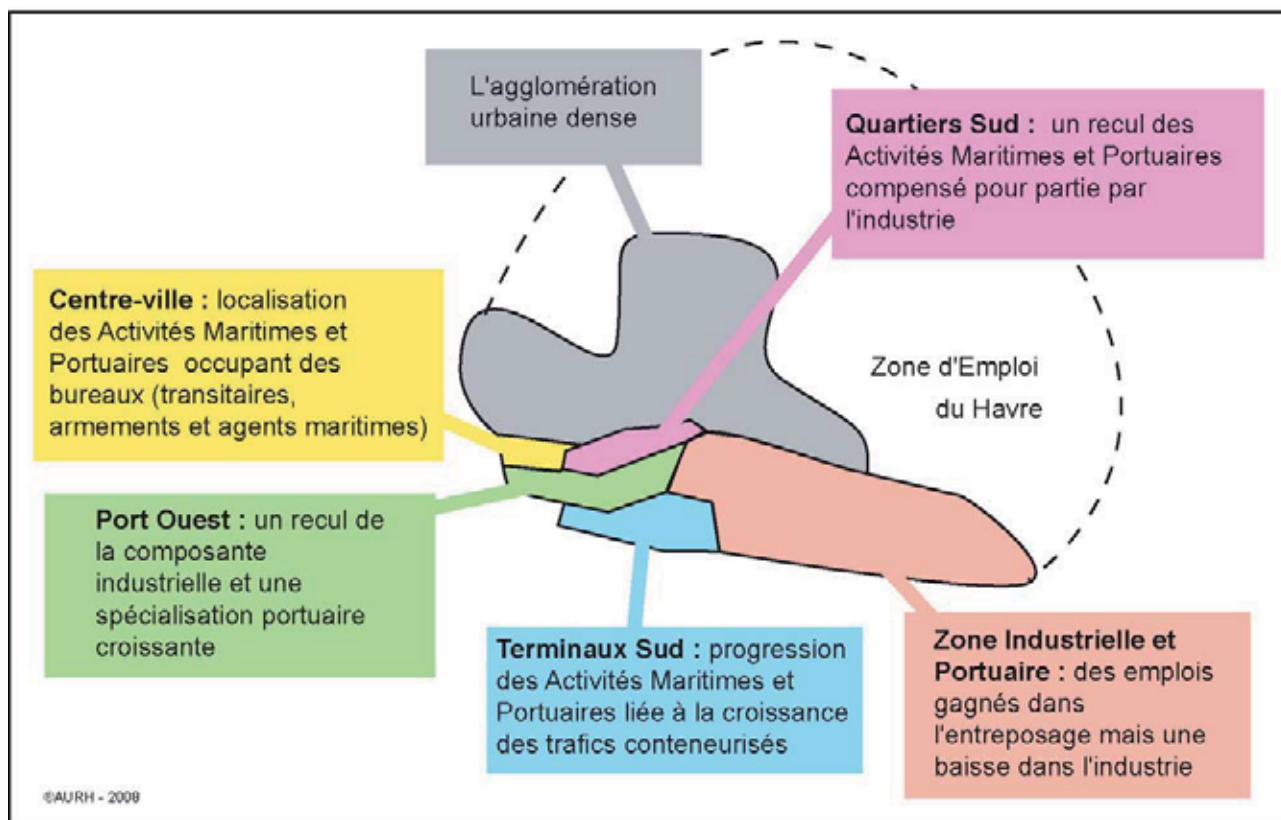
PART DES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES DANS L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE

	zone géographique				
	Quartier Sud	Port Ouest	Terminaux Sud	Zone industrialo-portuaire (ZIP)	Total des 4 zones
Salariés en 2000					
Activités maritimes et portuaires	2 696	2 005	1 592	1 834	8 127
en %	26,9	50,8	99,4	10,4	24,5
Industrie	2 304	1 255	9	13 404	16 972
en %	23,0	31,8	0,6	76,0	51,1
Autres activités	5 011	684	0	2 407	8 102
en %	50,1	17,3	0,0	13,6	24,4
Total	10 011	3 944	1 601	17 645	33 201
en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Salariés en 2006					
Activités maritimes et portuaires	2 314	2 643	1 730	3 060	9 747
en %	23,7	66,2	98,6	17,1	29,1
Industrie	2 539	770	12	12 669	15 990
en %	26,0	19,3	0,7	70,7	47,8
Autres activités	4 923	580	12	2 200	7 715
en %	50,4	14,5	0,7	12,3	23,1
Total	9 776	3 993	1 754	17 929	33 452
en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INSEE - PAH - AURH - (au 31 décembre 2006)

Les pourcentages étant arrondis à la 1ère décimale, leur somme pour une activité n'est pas toujours strictement égale à 100 %.

Unités : emploi, %



La baisse des emplois maritimes et portuaires dans les Quartiers Sud entre 2000 et 2006 (- 14 %) provient de la diminution des effectifs dans le transport par chemin de fer, l'entreposage (- 215 emplois entre 2000 et 2006), la réparation navale et les activités liées aux conteneurs.

Ce recul des Quartiers Sud pour les emplois maritimes et portuaires tend à être compensé notamment par le renforcement sur place d'industries déjà présentes (verrierie, spiritueux) dans la partie Est de ces quartiers ■

TAXE PROFESSIONNELLE

Les activités maritimes et portuaires, un ensemble qui génère 15 % de la taxe professionnelle du périmètre portuaire

La taxe professionnelle témoigne de l'activité économique d'un territoire. En 2005, les établissements implantés dans le périmètre portuaire du Havre ont acquitté une somme de 84 millions d'euros au titre de cet impôt, soit 12 % de la taxe professionnelle de Seine-Maritime. Dans le périmètre portuaire, le montant de la taxe professionnelle collectée provient à 80 % des activités industrielles et pour 15 % des activités maritimes et portuaires. L'importance des recettes générées par l'activité

industrielle, 66,5 millions d'euros, s'explique par la présence sur la zone de grandes industries. Ces entreprises possèdent des équipements et biens mobiliers importants. De ce fait, leurs bases imposables sont souvent bien plus importantes que les entreprises des autres secteurs d'activité. Ainsi, les établissements du raffinage, de la chimie et de la pétrochimie contribuent pour les trois quarts aux montants acquittés au titre de cette taxe. Dans ce périmètre, les établissements ayant une activité maritime ou

RÉPARTITION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE PAR COLLECTIVITÉ LOCALE SELON L'ACTIVITÉ EN 2005

Activités	Intercommunalité	Département	Région	TSE*	Ensemble
Manutention	1 202,5	123,7	47,8	0,6	1 374,6
Transit, agences maritimes	292,9	128,1	49,5	0,6	471,1
Entreposage	3 560,0	2 066,6	799,1	10,4	6 436,1
Transports routiers	518,0	318,4	126,3	1,6	964,3
Autres activités maritimes et portuaires	1 972,0	847,8	327,9	4,3	3 151,9
Total activités maritimes et portuaires	7 545,4	3 484,6	1 350,5	17,5	12 398,0
Raffinage, chimie, pétrochimie	35 220,7	18 387,0	7 164,0	92,6	60 864,3
Autres entreprises industrielles	2 535,7	2 257,9	875,6	11,3	5 680,4
Total emplois industriels	37 756,4	20 644,9	8 039,6	103,9	66 544,7
Autres activités	2 597,0	1 495,8	578,6	7,5	4 678,9
Total périmètre portuaire	47 898,8	25 625,3	9 968,7	128,9	83 621,6

Source : DGI

* Taxe spéciale d'équipement

Unité : millier d'euros

portuaire s'acquittent d'une taxe professionnelle de 12,4 millions d'euros. L'activité d'entreposage, qui comprend le stockage de produits pétroliers, en génère la moitié.

Les établissements présents sur le périmètre portuaire, des activités à l'origine de recettes importantes pour l'intercommunalité

Deux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont présents sur le périmètre portuaire : la Communauté de l'Agglomération Havraise

(CODAH) et la Communauté de communes de Saint-Romain de Colbosc (CCSRC). Ces deux entités collectent la taxe professionnelle en lieu et place des communes les constituant. En 2005, sur les 84 millions d'euros de taxe professionnelle acquittés par les établissements implantés dans le périmètre portuaire du Havre, 48 millions l'ont été au titre de l'intercommunalité. Ce montant représente 45,5 % des 105 M€ collectés au titre des intercommunalités locales que sont la CODAH (89,7 M€) et la CCSRC (15,7 M€). Par ailleurs, 84 % de la taxe professionnelle générée par les activités maritimes et portuaires provient des établissements situés sur le territoire de la CODAH ■

MONTANTS DE LA TAXE PROFESSIONNELLE COLLECTÉE EN 2005 AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS

Zonages	Communes	Intercommunalité	Département	Région	TSE*	Ensemble
Haute-Normandie	72 395	468 006	284 990	109 962	1 420	936 772
Seine-Maritime	43 034	375 029	216 204	84 054	1 084	719 405
CODAH	0	89 707	37 958	14 841	191	142 697
CC Saint-Romain	0	15 712	18 906	7 412	95	42 125
Périmètre portuaire	0	47 899	25 625	9 969	129	83 622
dont CODAH	0	42 959	19 749	7 690	99	70 497
dont CC Saint-Romain	0	4 940	5 876	2 279	30	13 125
Activités maritimes et portuaires	0	7 545	3 485	1 351	18	12 398
dont CODAH	0	6 780	2 589	1 004	13	10 386
dont CC Saint-Romain	0	765	896	347	5	2 012

Source : DGI

* Taxe spéciale d'équipement

Unité : millier d'euros

Note de lecture : en 2005, les établissements du périmètre portuaire ont acquitté 47 899 milliers d'euros de taxe professionnelle au profit de l'intercommunalité.

GLOSSAIRE

Agent maritime (ou consignataire) : personne physique ou morale qui est chargée d'effectuer auprès des autorités portuaires, administratives ou autres les formalités qui incombent au capitaine. Il reçoit au port d'embarquement les marchandises à transporter. Il les livre au port de débarquement à la personne à qui elles sont adressées.

Armateur : personne physique ou morale qui équipe ou « arme » un navire en lui fournissant matériel, vivres, combustible, équipage et tout ce qui est nécessaire à la navigation.

Equivalent Vingt Pieds (EVP) : Unité de mesure correspondant à un conteneur de 20 pieds de long (soit 6,10 m) employée pour exprimer des capacités ou des flux de transport.

Lamanage : opération qui consiste à amarrer ou désamarrer un navire.

Poste à quai : linéaire de quai nécessaire à l'accueil d'un navire.

Secteur marchand : une entreprise appartient au secteur marchand lorsqu'elle vend sa production à des prix économiquement significatifs. Les activités de services comportent une partie marchande et une partie non marchande. En toute rigueur, il faudrait parler de services principalement marchands car pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; certains services sont considérés comme toujours marchands, d'autres comme toujours non marchands.

Transitaire : auxiliaire du commerce extérieur. En tant que mandataire, il agit soit pour le compte du chargeur à l'embarquement, soit pour celui du réceptionnaire au débarquement et accomplit toutes les formalités nécessaires à l'acheminement de la marchandise. En tant que commissionnaire de transport, le transitaire organise le transport de bout en bout.

Vracs liquides : il s'agit essentiellement d'hydrocarbures (bruts ou raffinés), de produits chimiques et de liquides alimentaires (huiles et vins pour une très large majorité).

Vracs solides : il s'agit de matières pondéreuses non liquides. Les minerais, le charbon et les céréales en constituent l'essentiel.

Vraquier : navire destiné à transporter des marchandises en vrac, c'est-à-dire non emballées.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Le champ des établissements exerçant des activités maritimes et portuaires a été défini sur la base du répertoire Sirène. La classification des fonctions portuaires retenue dans cette étude résulte d'une analyse conjointe de l'INSEE et du PAH : à partir de 87 codes d'activité principale exercée et sur la base de la connaissance par le PAH de l'activité des établissements présents dans le périmètre portuaire, chaque établissement se voit classé dans une des quinze fonctions portuaires.

Le dénombrement de l'emploi salarié dans ces établissements au 31 décembre de chaque année, de 2000 à 2006, est établi à l'aide de la source URSSAF. Les caractéristiques des salariés sont analysées à partir d'un appariement avec les déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'année 2005.

Afin de restituer l'information statistique sur les activités maritimes et portuaires et sur le degré de spécialisation économique des espaces, l'AURH a effectué un découpage des territoires portuaires en sept zones. Les logiques d'implantation des établissements maritimes et portuaires sont analysées à partir d'un système d'information géographique (SIG) qui localise à l'échelle de l'agglomération havraise l'ensemble des établissements relevant du champ de l'étude.

La mesure de la taxe professionnelle générée par les activités implantées sur le territoire portuaire a été effectuée par l'INSEE à partir des chiffres issus des données fournies par la Direction Générale des Impôts. Les montants de taxe professionnelle correspondent aux produits votés par les collectivités locales et acquittés par les établissements soumis à cet impôt.

Directeur de la publication :

Jean-Louis BORKOWSKI, Directeur régional de l'INSEE

Coordination, rédaction :

Cyril CHÉDOT, Xavier MAQUET (PAH)

Juliette DUSZYNSKI (AURH)

Isabelle BIGOT, Jean-Philippe CARITG (INSEE)

Rédactrice en chef :

Sandrine ROCHELLE (INSEE)

Mise en page :

Evelyne BRÉANÇON,
Marie-Hélène ROHMER (INSEE)

Cartographie :

Sophie CAHIERRE (AURH)

ISSN : 0762-2538

ISBN : 978-2-11-068454-7

© INSEE 2008

Dépot légal : juillet 2008

Code SAGE : CAVA8068

Imprimerie IROPA

Prix : 8 €

Document réalisé par le Port autonome du Havre, l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH) et la Direction régionale de l'INSEE de Haute-Normandie

PORT AUTONOME DU HAVRE (PAH)

Terre-plein de la Barre
76067 LE HAVRE cedex
Tél : 02 32 74 74 39
Fax : 02 32 74 73 25

AURH

136, rue Victor Hugo
76063 LE HAVRE cedex
Tél : 02 35 42 17 88
Fax : 02 35 21 51 57

INSEE Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
76037 ROUEN cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
Fax : 02 35 15 06 32